

Année académique 2024 - 2025

Département Arts, Business et Communication

# Bachelier en Comptabilité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 44 Fax: +32 (0) 65 40 41 54 Mail: eco.mons@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT102 Comptabilité et fiscalité 2							
Ancien Code	ECCM1B02CPE	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	XOCT1020						
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marcella NOTARRIGO (marcella.notarrigo@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Coralie VAN HOUTTE (coralie.van.houtte@helha.be)						
Coefficient de pondération		70					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

## 2. Présentation

## Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de former l'étudiant à mettre en oeuvre la procédure de clôture des comptes.

## Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
  - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
  - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable
  - 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
  - 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
- Compétence 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
  - 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- Compétence 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
  - 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents,...)

## Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- d'analyser des documents internes et de journaliser les écritures de fin d'exercice comptable;

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM1B02CPEA Opération de fin d'exercice comptable

84 h / 7 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B02CPEA Opération de fin d'exercice comptable

70

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

#### Exceptions:

- 1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département Arts, Business et Communication

# Bachelier en Comptabilité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 44 Fax: +32 (0) 65 40 41 54 Mail: eco.mons@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Opération de fin d'exercice comptable							
Ancien Code	3_ECCM1B02CPEA	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	MOCT1021						
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h				
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Marcella NOTARRIGO (marcella.notarrigo@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Coralie VAN HOUTTE (coralie.van.houtte@helha.be)						
Coefficient de pondération		70					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

## 2. Présentation

#### Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage est le prolongement de l'activité d'apprentissage "Fondements d'une comptabilité générale" et amènera l'étudiant à identifier et enregistrer les écritures de fin d'exercice comptable.

## Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- d'analyser et d'interpréter les documents internes mis à disposition;
- d'intégrer les informations recueillies dans la comptabilité;
- de journaliser les écritures de fin d'exercice comptable d'après les pièces justificatives et/ou les informations mises à disposition.

## 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

LES TRAVAUX DITS D'INVENTAIRE

- 1. Ajustement des comptes de charges et de produits
- 2. Ajustement des comptes de bilan

Concepts clés : Balance Inventaire Clôture

## Démarches d'apprentissage

Cours magistral (nombreux exercices faits en classe)

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Révisions organisées en fin d'activité d'apprentissage.
- Remédiations proposées tout au long de l'année sous forme de fiches d'exercices supplémentaires
- possibilité de tutorat

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus de théorie syllabus d'exercices PCMN Notes de cour

# 4. Modalités d'évaluation

## **Principe**

Examen écrit portant sur la théorie et les activités pratiques sur base d'une balance .

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

## Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).